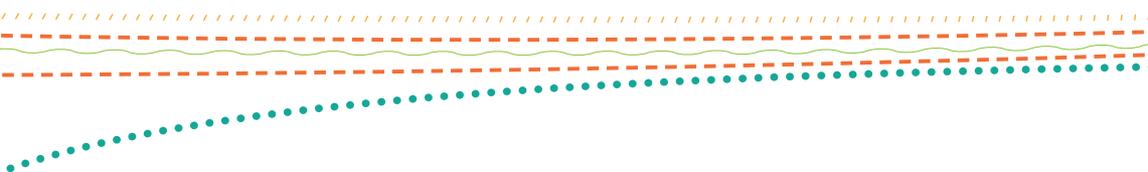




OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ





HABITUDES, IMPACTS DE LA CRISE ET ATTENTES DES VOYAGEURS : RÉSULTATS 2014

En 2008, l'UTP a créé un Observatoire de la mobilité, centré sur les non-utilisateurs et les utilisateurs des transports publics urbains. Cet Observatoire a fait l'objet de trois éditions : en 2008, 2009 et 2010.

En 2014, l'UTP a souhaité le focaliser sur les seuls utilisateurs, en intégrant tous les modes de déplacement du quotidien, y compris les trains régionaux. Ce 4^e Observatoire de la mobilité permet ainsi de chiffrer le nombre de Français qui prennent régulièrement les transports publics, d'identifier leurs habitudes, les impacts de la crise sur leurs déplacements, les raisons pour lesquelles ils utilisent les transports publics et celles qui les motiveraient à les emprunter davantage.

Méthodologie

Les indicateurs de l'Observatoire sont issus d'une enquête réalisée par l'IFOP du 8 au 15 septembre 2014. L'Institut de sondage a contacté un échantillon de 2 119 personnes âgées de 18 ans et plus pour obtenir 1 003 utilisateurs des transports publics du quotidien (bus, tramway, métro, RER et TER). Cet échantillon est issu du panel GMI. Sa représentativité a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, type d'agglomération, catégorie socio-professionnelle). Ces quotas sont « nationaux représentatifs », c'est-à-dire qu'ils sont représentatifs de la population française, selon l'INSEE.



1. Les Français qui se déplacent en transport

1.1 La part des utilisateurs dans la population française

Un Français sur deux utilise régulièrement (au moins une fois par mois) les transports publics du quotidien : bus, métro, tramway, RER et TER.

Les utilisateurs les plus réguliers sont :

- les Franciliens : 76 % contre 44 % pour les provinciaux ;
- les habitants des grandes agglomérations (100 000 habitants et plus) : 70 % contre 27 % pour les agglomérations de moins de 100 000 habitants ;
- les jeunes (18-34 ans) : 65 % contre 44 % pour les 35 ans et plus ;
- les cadres : 66 % contre 46 % pour les employés, 41 % pour les artisans et 38 % pour les ouvriers ;
- les CSP+ : 61 % contre 47 % pour les CSP-.

1.2. Les modes de transport

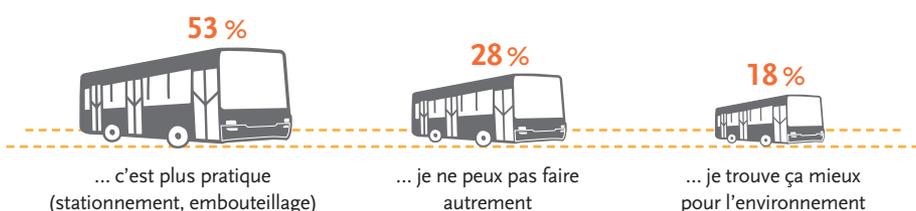
Les utilisateurs réguliers (au moins une fois par mois) voyagent d'abord en bus (69 %), en métro (47 %) et en tramway (39 %). 24 % et 23 % d'entre eux se déplacent respectivement en tramway et en TER.

- En Île-de-France, le métro occupe la 1^{re} place (80 %), suivi à égalité par le RER et le bus (cités chacun par 67 % des voyageurs). En province, le bus reste n°1 (70 %), suivi par le tramway (44 %) et par le métro (34 %).
- Dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus, le bus, le métro et le tramway sont utilisés respectivement par 69 %, 55 % et 45 % des voyageurs.
- Dans les villes de moins de 100 000 habitants, le bus et le TER sont les modes les plus utilisés : 70 % des voyageurs pour le premier et 37 % pour le second.
- Les utilisateurs fréquents (de deux à quatre fois par semaine ou plus) se déplacent d'abord en RER (63 %), en métro (62 %) et en bus (60 %). Le tramway et le TER sont utilisés respectivement par 52 % et 40 % des voyageurs.
- En moyenne, les voyageurs utilisent deux modes de transports publics pour se déplacer. En Île-de-France et dans les agglomérations de 100 000 habitants ou plus, ce chiffre est un peu plus élevé (2,5 dans le premier cas et 2,1 dans le second).



1.3. Les raisons qui motivent à se déplacer en transport public

Les transports publics sont choisis d'abord pour leur praticité. Plus de la moitié des utilisateurs (53%) expliquent qu'ils leur évitent, notamment, de perdre du temps dans les embouteillages et/ou à chercher une place de stationnement autorisé. Si 28% disent ne pas avoir d'autres choix pour se déplacer, 18% prennent les transports publics parce qu'ils considèrent que c'est bénéfique à la protection de l'environnement.



• 17 milliards d'euros par an : coût des embouteillages en France aujourd'hui.

- 22 milliards d'euros par an : coût des embouteillages en France d'ici à 2030.
- 1 943 euros par foyer : coût annuel des embouteillages aujourd'hui.
- 2 381 euros par foyer : coût annuel des embouteillages d'ici à 2030.
- 5 à 10% de la circulation dans les centres urbains sont générés par la recherche d'un stationnement.
- Une voiture particulière émet plus de 200 grammes de CO_2 /voyageur/km ; un bus articulé : 130 grammes ; les trams, RER et métro : 3,5 grammes ; un deux roues : 112 grammes.
- Une voiture = 1,2 passagers en moyenne ; un bus articulé = 120 passagers = 100 voitures.
- Un bus émet 40 fois moins de monoxyde de carbone qu'une voiture.
- 80% des bus utilisent une énergie propre.
- 27,4 milliards d'euros par an : coût de la pollution en France.



1.4. Les motifs de déplacement en transport public

Près de 90% des voyageurs utilisent les transports publics pour se rendre sur leurs lieux de loisirs, faire leurs achats et aller dans les établissements administratifs, de santé ou autres. Ainsi, 86% prennent les transports publics pour rendre visite à leur famille/amis et pour leurs loisirs, et 85% pour faire leurs achats et aller dans les lieux administratifs et de santé.

66% des voyageurs utilisent les transports publics pour rejoindre leur lieu de travail ou d'études.



Pour rendre visite à leur famille...



Pour faire leurs achats et aller dans les lieux administratifs...



Pour rejoindre leur lieu de travail...



- La part des actifs parmi les utilisateurs des transports publics urbains oscille entre 15% et 40% selon les réseaux.
- 18 millions des 25 millions d'actifs français effectuent chaque jour le trajet domicile-travail en voiture; 9 millions disposent des réseaux de transport public à proximité de leur habitation et de leur entreprise.
- La surface desservie par les transports publics urbains est passée de 26 625 km² en 2003 à 36 410 km² en 2013, soit une augmentation de près de 48% en dix ans.
- Les trajets domicile-travail représentent 20% des déplacements quotidiens des Français.
- 40% des trajets quotidiens parcourus en voiture font moins de 2 km.
- Le coût moyen annuel des trajets entre le domicile et le travail s'élève à 3,4% du salaire net.
- Près de 16% des accidents mortels de la route touchent des conducteurs qui se rendent sur leur lieu de travail ou qui effectuent une mission professionnelle.
- Près des deux tiers des accidents mortels du travail sont des accidents de la circulation.

1.5 Les autres modes de déplacement des voyageurs

Les trois quarts des utilisateurs de transport public possèdent une voiture, 39% l'utilisent au moins deux fois par semaine et 43% presque tous les jours. Leur part est plus importante dans les villes de moins de 100 000 habitants où 81% possèdent une voiture et 56% l'utilisent tous les jours ou presque. En Île-de-France, 65% des voyageurs possèdent une voiture et 35% l'utilisent tous les jours ou presque. Les deux tiers des Français qui se déplacent en transport public utilisent, en plus, la voiture ou le vélo.



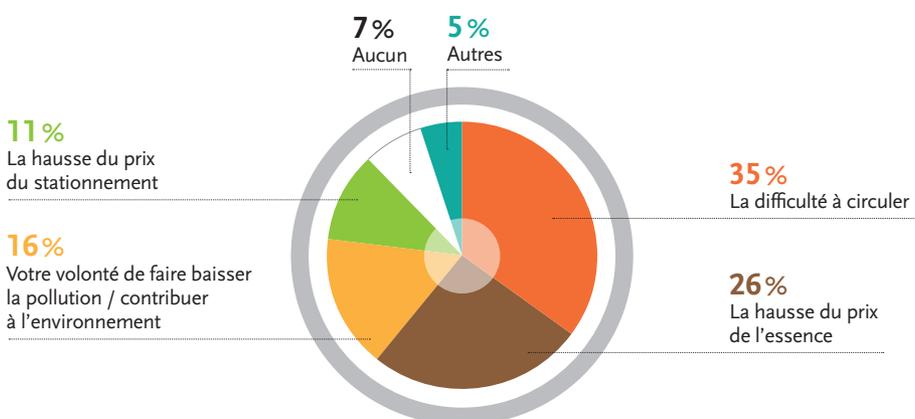
2. L'impact de la crise économique sur les habitudes de transport

2.1 Le coût des déplacements en transport public

Plus d'un tiers (37%) des voyageurs estiment que le coût des déplacements en transport public a plus augmenté que celui des déplacements en voiture au cours des dix dernières années. Ce sentiment est plus ancré chez les CSP+ (48%) et les 18-34 ans (46%).

Un utilisateur sur deux pense que les transports publics ont moins augmenté que les déplacements en voiture (notamment les ouvriers: 41%) et un utilisateur sur quatre (22%) pense qu'ils n'ont ni augmenté ni diminué (notamment, les retraités: 34% et les moins de 100 000 habitants: 30%).

Parmi les arguments qui les inciteraient à utiliser davantage les transports publics: la difficulté à circuler (pour 35%), la hausse du prix du carburant (pour 26%), la volonté de faire baisser la pollution et de contribuer à la protection de l'environnement (16%) et la hausse du prix du stationnement (11%).



• Les tarifs des transports routiers de voyageurs ont baissé de 4,75% entre 2003 et 2013.

- Le prix du billet unitaire en transport public urbain a augmenté de 1% en dix ans (2003-2013) et celui de l'abonnement mensuel de 1,1% en euros courants.
- L'abonnement annuel en transport public urbain a baissé de 6,2% en dix ans (2003-2013) et le titre journée de 3,8%.
- L'utilisateur ne paye au mieux que le tiers du coût de son déplacement en transport public urbain.
- La recette par voyage a baissé de 12% en dix ans (2003-2013).
- Vendu 1,15€ à l'unité, le prix moyen du billet en France compte parmi les plus bas d'Europe.
- À Paris, le ticket coûte 1,70€, contre 1,90€ à Bruxelles, 2,60€ à Berlin, 2,91€ à Genève et 5,80€ à Londres.
- L'abonnement mensuel en France coûte en moyenne 29,08€ et, au maximum, 67,10€ pour Paris (zones 1-2); il est de 78€ à Berlin et de 148,80€ à Londres.

2.2 Les habitudes de déplacement

Malgré la crise économique, la majorité des utilisateurs de transports publics (53 %) a maintenu ses déplacements en ville en général.

Pour autant, une part non négligeable (41 %) les a diminués. C'est le cas notamment dans les agglomérations de moins de 100 000 habitants (52 %), chez les ruraux (48 %) et chez les utilisateurs âgés de 35 ans et plus (46 %).

47 % des utilisateurs de transports publics ont diminué leurs déplacements en ville en voiture et 11 % leurs déplacements en transports publics en ville.

Les utilisateurs de modes de transport plus économiques et/ou plus écologiques ont augmenté leurs déplacements en ville avec ces modes :

- le covoiturage : 57 % de ces utilisateurs ont augmenté leurs déplacements ;
- la marche à pied : 54 % ;
- le vélo : 44 % ;
- le vélo en libre-service : 40 % ;
- l'auto-partage en libre-service : 39 % ;
- les deux roues motorisées : 37 %.



- Le transport public urbain coûte 10 centimes d'euro par km ; la voiture : 34 centimes d'euro par km.

- La voiture représente plus de 80 % du budget transport des ménages français ; les transports publics et taxis 5,5 %.
- Tout compris (assurance, révisions, entretien, parking et stationnement), le budget annuel moyen de l'automobiliste s'élève à 4 350 €.
- 22,2 milliards d'euros par an : coût d'usage des routes généré par les véhicules individuels en France.
- 23,4 milliards d'euros par an : coût de l'accidentologie automobile en France.





3. Les priorités pour progresser

3.1 Les améliorations constatées

La majorité des voyageurs, notamment en province, estime que la qualité de service et la sécurité des équipements se sont améliorées au cours des cinq dernières années.

- 60 % estiment que la qualité de service et 56 % que la sécurité des matériels et des équipements ont progressé.
- Les voyageurs de province et des villes de moins de 100 000 habitants sont les plus positifs : 66 % des premiers et 63 % des seconds disent que la qualité de service s'est améliorée. 61 % des utilisateurs de province et 63 % des villes de moins de 100 000 habitants estiment que la sécurité des matériels a progressé ces cinq dernières années.

Globalement, la sûreté et la tarification sont moins bien évaluées ; elles sont respectivement citées par 37 % et 29 % des voyageurs.



- L'offre de transport a progressé de 548 000 km en 2003 à 710 000 km en 2013, soit une augmentation de 30 % en dix ans.
- Le nombre d'habitants ayant accès à un réseau de transport urbain est passé de 19,7 millions en 2003 à 21,8 millions d'habitants en 2013, dont 70 % en province.
- Depuis dix ans, entre 200 000 et 400 000 Français sont, chaque année, « raccordés » à un réseau de transport public urbain.
- La densité des territoires couverts (habitants/km²) a baissé de 25 % entre 2003 et 2013.
- 275 habitants par km² : c'est la densité moyenne des réseaux de moins de 100 000 habitants.

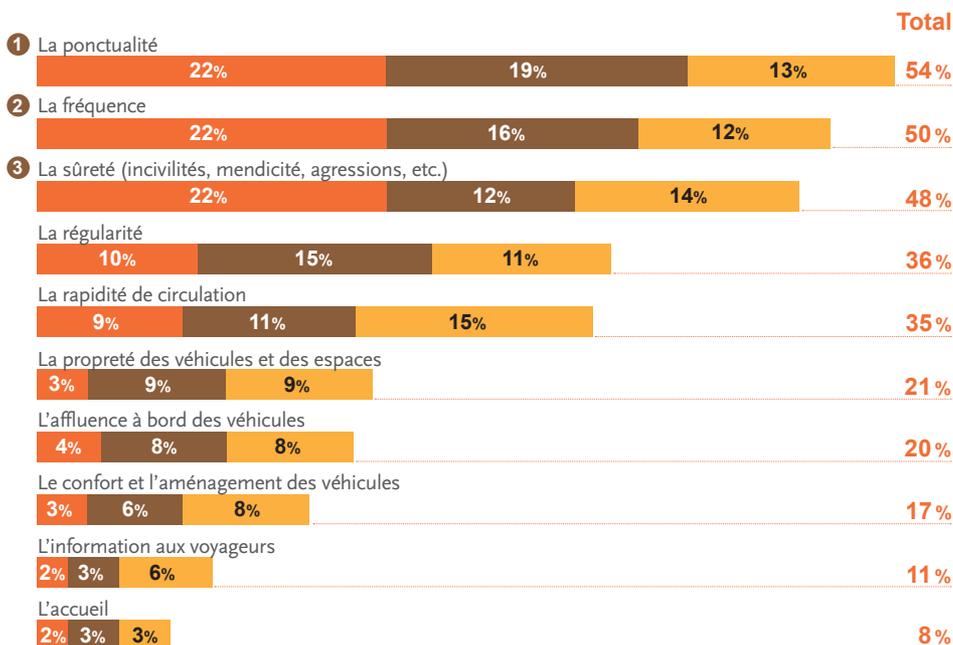


3.2 Les critères de qualité

Pour les utilisateurs de transports publics, la ponctualité, la fréquence et la sûreté sont les critères essentiels de la qualité de service.



- 82 % des réseaux disposent d'une démarche qualité.
- 88 % des démarches suivent la ponctualité, la propreté, l'attitude du conducteur, l'accueil et l'information aux arrêts.



- L'âge moyen du parc d'autobus est de 7,9 ans en 2014 contre 9 ans en 2004.

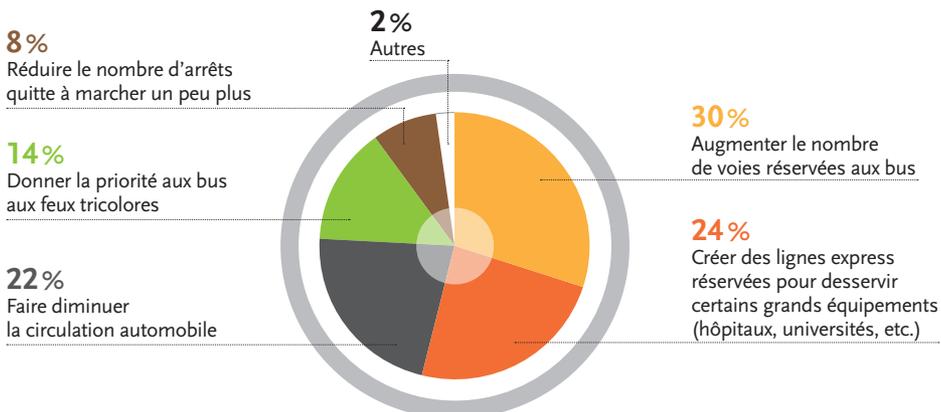
- 80 % et 75 % des bus sont équipés d'annonces visuelles et sonores des arrêts contre 46 % en 2006 pour les premières et 20 % en 2004 pour les secondes.
- 91 % des bus disposent de plancher bas et près de 75 % de système d'agenouillement.
- Plus de 80 % des bus sont équipés de palettes (contre 24 % en 2004) et près de 75 % d'espaces destinés aux fauteuils roulants (contre 26 % en 2004).
- Près de 60 % des réseaux de transport public urbain de province disposent aujourd'hui d'un service dédié à la lutte contre l'insécurité.



3.3 Les mesures pour permettre aux bus de mieux circuler

Parmi les mesures les plus efficaces pour permettre aux bus de circuler plus rapidement, aucune ne se détache réellement.

30% des voyageurs citent l'augmentation des voies réservées, 24% la création de lignes express, 22% la réduction de la circulation automobile, 14% la priorité aux feux tricolore et 8% la diminution du nombre d'arrêts, quitte à marcher un peu.



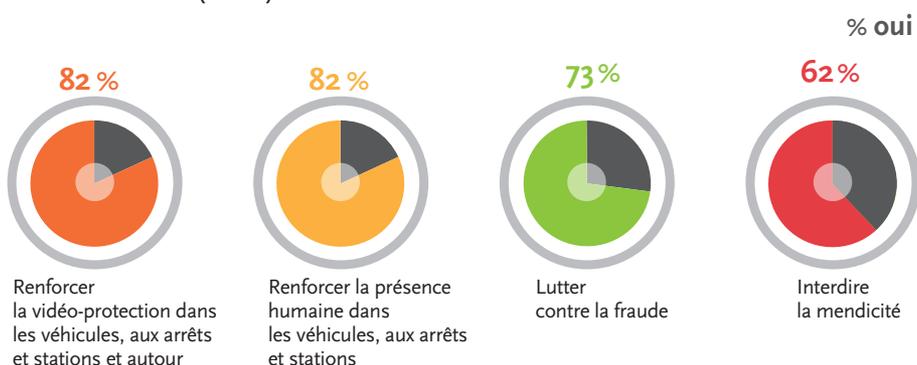
• En site propre, un bus roule à 22 km/h alors qu'il ne dépasse pas 17 km/h dans la circulation automobile.

• 120 000 euros par an : coût de fonctionnement économisé avec un bus en site propre.



3.4 Les mesures pour améliorer la sûreté

En matière de sûreté, la vidéo-protection et la présence humaine sont citées par 8 voyageurs sur 10. Ils évoquent ensuite la lutte contre la fraude (73 %) et la mendicité (62 %).



• Plus de 80 % des véhicules sont équipés de vidéo-protection : 100 % des tramways et trolleybus, 78,1 % des bus ; et 80,1 % des métros.

- 5 % des effectifs des réseaux de transport public urbain de province, soit près de 2 500 salariés, sont affectés à la sûreté.
- 126 millions d'euros par an : le coût des emplois contribuant à la sûreté a progressé de plus de 9 % entre 2012 et 2013.
- 13 000 salariés ont été formés à la sûreté en 2013, une progression de près de 35 % entre 2012 et 2013.
- 113 000 heures de formation à la sûreté suivies par les personnels en 2013 contre 111 000 heures en 2012.

4. La recommandation

4.1 Le taux de recommandation

Le taux de recommandation est très élevé : plus de huit voyageurs sur dix (82 %) conseillent, en effet, à leur entourage d'utiliser les transports publics.

4.2 Les raisons

Les utilisateurs recommandent les transports publics parce qu'ils sont pratiques (38 %), économiques (28 %), contribuent à la protection de l'environnement (26 %) et parce qu'ils sont rapides (18 %).

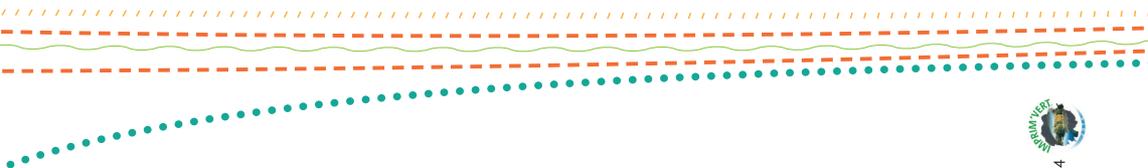
Les voyageurs de province sont plus nombreux à les recommander (85 %). À l'inverse, parmi ceux qui ne recommanderaient pas les transports publics (18 %), se trouvent davantage de Franciliens (24 %) et de CSP- (21 %).



Contacts

Virginie Billet – Département Valorisation et Communication
vbillet@utp.fr Tél. : +33 (0)1 48 74 73 70

Dominique Fèvre – Département Valorisation et Communication
dfevre@utp.fr Tél. : +33 (0)1 48 74 73 46



UTP
17, rue d'Anjou - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 48 74 63 51
Fax : +33 (0)1 40 16 11 72
www.utp.fr

